

MUNICIPALITE DE GIVRINS

PREAVIS MUNICIPAL No 15/2012

Point 6) de l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil Communal, mercredi 20 juin 2012, relatif à la **reddition des comptes 2011.**

Responsable du dossier : Philippe Zuberbühler

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Voici en détail les explications que le Conseil municipal peut fournir sur les comptes et l'exercice de l'année 2011.

Le compte de fonctionnement s'établit de la manière suivante :

		Charges	Produits
1	Administration générale	665'083.56	57'000.75
2	Finances	1'752'086.25	3'942'354.77
3	Domaines et Bâtiments	848'475.45	740'836.95
4	Travaux publics, Environnement et Urbanisme	1'076'104.30	765'255.95
5	Formation, Jeunesse, Culture et Eglises	533'333.60	0.00
6	Sécurité publique	116'279.93	38'798.05
7	Affaires sociales	1'331'602.55	780'448.30
8	Services Industriels	204'082.60	204'082.60
	Total	6'527'048.24	6'528'777.37
	Excédent de produits		1'729.13

Explications et commentaires

1. Administration Générale

10 Autorités

Conseil communal

100.300 Un dépassement d'environ 30% sur le budget est principalement dû aux élections. Les causes ont été le deuxième tour des communales nécessaire à l'élection des suppléants au Conseil communal, le bug informatique des nationales ainsi que la charge de travail supplémentaire de la Commission de gestion qui a dû longuement plancher sur la situation des travaux à la route de Genolier pour le chauffage à distance.

100.306 Le petit dépassement est dû aux cadeaux de fin de législature pour le départ de la Secrétaire du Conseil communal, Madame Nicole Pilet, et celui de la Syndique, Madame Marie-Joëlle Semadeni.

Conseil municipal

101.306 Le montant budgété de CHF 4'500.- a été sous-estimé. Effectivement, le montant de CHF 10'537.90 correspond aux débours, frais de téléphone et kilomètres parcourus par les membres de la Municipalité avec, depuis la nouvelle législature, un demi-forfait de déplacements de CHF 4'000.-, ainsi que les cadeaux de fin de législature, en remerciements de leur engagement au sein de la Municipalité, pour la Syndique, Madame Marie-Joëlle Semadeni, et pour Monsieur Pierre Gonthier, Municipal.

11 Administration

- 110.301 L'écart s'explique par l'engagement d'une secrétaire adjointe à 50% en la personne de Madame Magali Rey depuis le mois de septembre pour renforcer le greffe et assurer le remplacement du personnel administratif lors des vacances.
- 110.490 Administration imputation interne.
Le montant de CHF 33'000.- concerne le travail effectué par les secrétaires pour le contrôle de l'habitant et le bureau des étrangers, qui figure sous 620.390.

12 Service de l'économat

- 120.310 Le montant de CHF 15'800.40 budgété à CHF 8'500.- s'explique par la réimpression du règlement de police, l'impression de papier et enveloppes avec la nouvelle en-tête, l'impression de cartes de visite pour la nouvelle Municipalité, l'impression de bulletins de vote pour l'élection communale (deux tours) et surtout pour le coût des photocopies tirées en forte augmentation.
- 120.311 Economat achat machines et mobilier et CHF 2'743.20 en-dessous du budget.

13 Service du Personnel, Assurances

- 131.303 Les charges d'assurances sociales ont augmenté d'environ 40%. Cela s'explique par le changement de statut de Monsieur Jean-Marc Hauser, qui a passé d'indépendant à employé communal à 80%, depuis le 1^{er} mai 2011, ainsi que l'engagement à 50% depuis le 1^{er} septembre de Madame Magali Rey.
- 131.304 Les charges prévoyances professionnelles ont augmenté d'environ 30% pour les mêmes raisons que 131.303
- 131.305 Les charges d'assurances professionnelles ont augmenté d'environ 20% pour les mêmes raisons que 131.303

14 Service des intérêts généraux

Sous cette rubrique, le total des chiffres correspond à quelques francs près au budget, avec une différence dans :

- 140.317 Intérêts généraux, manifestations : une économie de CHF 15'000.- sur les CHF 45'500.- budgétés.
- 140.318.1 Intérêts généraux, honoraires d'avocats / service des intérêts généraux : un dépassement de CHF 14'335.95 s'explique par les honoraires de Maître Dubois pour l'échange de terrain sur le captage des sources communales, les honoraires de la 2^{ème} tranche de IConsulting pour la vente des DDP à la Chèvrerie, la première étape de la réorganisation de nos archives communales par la société Pro Archives Conseils, les honoraires de Maître Pittet, avocat, qui défend nos intérêts dans les procédures en cours, et les honoraires d'un fiduciaire conseil pour l'établissement du plafond d'endettement, du budget, et le financement pour le projet de chauffage à distance (CAD).

15 Affaires culturelles, loisirs

- 150.365 Le dépassement de CHF 17'997.- se justifie par un versement exceptionnel de CHF 10'000.- à Télé-Dôle SA, un don de CHF 5'000.- au zoo de la Garenne à Le Vaud, un don de CHF 2'000.- au Nyon-St.Cergue Retro, et enfin la cotisation 2010 de CHF 2'000.- au FC Genolier.

16 Tourisme

160352 Les taxes de séjour, dont le 85% est versé au Conseil Régional, ont été nettement supérieures étant donné qu'un plus grand nombre de propriétaires ont déposé leurs papiers ailleurs et, de ce fait, se retrouvent en résidence secondaire dans notre commune.

18 Transports publics

Sous cette rubrique, le total des chiffres correspond, à quelques francs près, au budget. On peut juste signaler la bonne vente des cartes journalières CFF à CHF 40.-, totalisant des recettes pour CHF 16'920.-, ce qui représente 423 cartes vendues sur 730 achetées au prix de CHF 22'165.-, soit un coût à charge de la commune de CHF 5'245.-

19 Service informatique

Cette année, nous avons économisé sur la maintenance et avons pu attribuer CHF 5'000.- au fonds de réserve afin de prévoir un éventuel remplacement ou des frais imprévus tout en respectant le budget.

2. Finances

20 Comptabilité

Les chiffres sous cette rubrique sont en ligne avec les comptes de l'année précédente et inférieurs en charge de CHF 4'000.- avec le budget.

21 Impôts

210.318 Honoraires de perceptions.

Montant facturé par l'Administration cantonale des impôts (ACI) sur la base du nombre de tâches effectuées et un pourcentage sur les impôts encaissés.

210.319 Imputation forfaitaire sur modifications de taxations antérieures, ce montant imprévisible de CHF 74'637.18 de charges n'est pas budgété.

210.329 Intérêts rémunérateurs.

Intérêts rémunérateurs ou compensatoires crédités aux contribuables qui sont supérieurs de CHF 8'866.30 au budget.

210.330 Défalcatons.

Concerne des abandons de soldes ou des corrections d'arriérés effectuées par l'ACI, ce montant est supérieur de CHF 15'460.90 au budget.

210.400 Impôt sur le revenu 2011 : en chute de CHF 1'086'916.- par rapport à 2010 ; toutefois il faut tenir compte des CHF 334'364'00 que la Recette du district nous avait demandé de provisionner pour un montant contesté par un contribuable, et qui a été libéré.

210.400.1 Impôt sur la fortune : également inférieur de CHF 320'000.- au budget.

210.400.2 Impôt à la source : cette année négatif de - CHF 9'159.- et a été de ce fait basculé dans le compte 210.319. Le montant au budget s'élevait à CHF 29'000.- et celui des comptes 2010 à CHF 60'854.53.

210.400.3 Impôt spécial étrangers : en forte augmentation ; est nettement en-dessus du budget sous cette rubrique avec un dépassement de CHF 256'709.70 alors que les comptes 2010 étaient inférieurs de CHF 291'000.-. Cette différence est due à la vente de propriétés à des étrangers imposés au forfait en accord avec le canton.

210.401.1 Impôt sur le bénéfice des personnes morales : inférieur de CHF 20'290.80 au budget et de CHF 37'000.- dans les comptes 2010.

210.404 Impôt droits de mutation pour un montant de CHF 125'400.- : inférieur au budget de CHF 75'400.- et de CHF 245'000.- inférieur aux comptes 2010. Le 50% de cet impôt est restitué à l'Etat dans le cadre de la nouvelle péréquation.

210.441 Impôt sur les gains immobiliers : supérieur de CHF 50'000.- au budget, mais CHF 126'000.- inférieur aux comptes 2010. Le 50% de cet impôt est restitué à l'Etat dans le cadre de la nouvelle péréquation.

210.441.1 Impôt sur les frontaliers : supérieur de CHF 4'350.- au budget mais égal au comptes 2010.

22 Service financier

220.352 Montant des acomptes versés pour 2011 pour la péréquation selon le budget.

220.380 Montant de CHF 305'000.- attribué à un fonds de réserve pour la péréquation en raison de l'arrivée tardive du décompte définitif 2011 qui sera envoyé en automne seulement par le canton.

220.411 Ristourne sur la taxe Co2, basée sur la masse salariale.

220.422 Revenus patrimoine financier.
Revenus sur intérêts créditeurs auprès de la poste, BCV et UBS.

220.452.1 Fonds de péréquation 2010 ; la commune a reçu le montant de CHF 288'848.- en retour sur les acomptes versés.

220 Intérêts sur dettes à court et à long terme

Les intérêts débiteurs sont inférieurs au budget de CHF 26'995.08 étant donné les renouvellements de prêts et remboursements ainsi que des taux d'intérêt très bas.

3. Domaines et Bâtiments

31 Terrains

Rien de particulier à signaler.

320 Forêts

320.314 Des gros chênes abîmés et couchés ont dû être éliminés au réservoir des Chaumilles. L'occasion a été saisie d'éclaircir la haie. Des sapins ont également été replantés dans la plantation des sapins de Noël afin de continuer la traditionnelle vente sur pied.

320.317 Manifestations, martelage.
Le martelage a été fait comme chaque année. Il a été suivi d'une broche au chalet de la Givrine avec tout le personnel forestier de la Colline.

320.318 Le montant de CHF 346.95 provient de la location et de l'entretien des toilettes mobiles installées vers le local des bûcherons près du hangar à plaquettes.

320.352 Les comptes du groupement forestier La Colline ont été acceptés par l'assemblée générale le 19 avril 2012.
La participation pour la commune se monte à CHF 76'665.96.

321 Pâturages

L'entretien des chalets a respecté le budget ; le dépassement de CHF 40'000.- est dû aux coupes de bois sur pâturage et aux réfections des murs en pierres sèches. Par contre un revenu de CHF 78'466.90 supérieur au budget est enregistré grâce à la vente de bois et à diverses subventions.

35 Bâtiments communaux

Rien de particulier à signaler ; l'entretien habituel a été effectué.

350.380 Fonds de réserve pour le bâtiment communal selon préavis No 56 et fonds de réserve de CHF 50'000.- non budgété pour couvrir les frais de l'appartement de deux pièces au 1^{er} étage à la route de la Bellangère 4.

4. Travaux publics, Environnement et Urbanisme

41 Service Technique Intercommunal

Les montants sous ces rubriques sont dépendants des demandes de permis de construire, donc difficilement prévisibles. Ils sont refacturés aux propriétaires lors de la délivrance du permis de construire.

42 Routes

420.318 Urbanisme, honoraires ingénieurs et géomètres : en plus des honoraires du bureau Bovard & Nickl budgétés pour l'entretien de notre S.I.T., il a dû être fait appel à plusieurs reprises à un géomètre, que ce soit pour un contrôle par teintage des canalisations d'un groupe de cinq maisons, pour un recours en matière de construction, pour les frais d'expropriation du trottoir de la Bellangère, pour l'élaboration de plans dans le cadre d'un échange de terrain ou encore pour les plans des projets de PPA. Ceci explique le dépassement de CHF 11'875.60.

430.301 Salaire de l'employé communal pas budgété, engagé depuis le 1^{er} mai 2011.

430.314 Salaire de l'entreprise Hauser jusqu'au 30 avril 2011, équilibre avec le 430.301.

430.436 Des privés ont demandé le déneigement de leur cour par l'employé communal, services facturés en fin de saison CHF 1'097.50 non budgété.

44 Parcs, promenades, cimetière

440.314 Parc promenade cimetière entretien.

Les copeaux de bois sur la place de jeux ont été remplacés par un revêtement synthétique agréé, selon le montant prévu au budget.

45 Ordures ménagères et déchetterie

Rien de particulier à signaler, il respecte scrupuleusement le budget.

46 Réseaux d'égout, d'épuration

Ce compte doit s'équilibrer, les totaux ont augmenté suite aux amortissements comptables suivant :

Amortissement égouts en Pont-Trembley	CHF	134'750.00
Amortissement égouts route de la Bellangère	CHF	194'112.00
Amortissement séparatif Es Avaux	CHF	<u>119'995.00</u>

Soit un total de : CHF 448'857.00

Le montant de ces amortissements a été prélevé sur la réserve spécifique à ce service. Ceci ne change donc pas le résultat général du ménage communal.

5. Formation, Jeunesse, Culture et Eglises

51 Enseignement primaire

Rien de particulier à signaler.

52 Enseignement secondaire

520.352 Groupement scolaire secondaire.

Les coûts de l'enseignement secondaire sont bien maîtrisés ; ils ont été acceptés par le Conseil intercommunal dans sa séance du 13 avril 2012.

53 Enseignement spécialisé

530.351 Chiffres qui font partie de la facture sociale.

Montant des acomptes versés selon budget.

6. Sécurité publique

62 Contrôle des habitants

620.318 Les chiffres sous cette rubrique dépendent du nombre de prestations fournies à nos habitants.

620.431 Ce chiffre représente les émoluments perçus pour les prestations du contrôle des habitants.

65 Défense contre l'incendie

650.352 Les coûts pour le SDIS des trois communes de Trélex, Givrins et Genolier sont légèrement en dessous du budget.

66 Protection civile

Ce compte doit s'équilibrer.

660.352 Le coût par habitant est quelque peu inférieur à celui porté au budget mais en ligne avec les comptes de l'année précédente.

7 Affaires sociales

71 Service social

710.365.1 Il est très difficile de prévoir les charges sous cette rubrique liées aux nombres d'enfants accueillis dans les différentes structures ainsi que la situation financière des parents.

710.452 Remboursement sur les acomptes payés.

719.452.1 Idem.

72 Prévoyance sociale cantonale

720.451 Montant qui nous a été restitué lors du décompte final pour l'année 2010 : CHF 772'607.-

8 Services Industriels

81 Service des Eaux

Ce compte doit s'équilibrer.

- 810.314 Entretien stations et conduites.
L'entretien sous ce chapitre était moins onéreux que prévu lors de l'établissement du budget.
- 810.381 Attribution affectée pour financements spéciaux, montant qui équilibre le compte.
- 810.434 La différence du montant des taxes de raccordement entre budget et comptes provient des nouvelles constructions ; ce chiffre ne saurait être évalué lors de l'établissement du budget.
- 810.465 Subventions reçues de l'ECA pour le remplacement de bornes hydrantes.

Conclusions

En regardant le bouclage des comptes de l'année 2011, nous constatons un excédent de produits de CHF 1'729.13 ce qui est certes réjouissant, mais il faut aussi tenir compte des remarques suivantes :

- Nous avons reçu en 2011 un montant d'environ CHF 1'061'455.- en retour sur les acomptes que nous avons versés pour la facture sociale et la péréquation de l'année 2010.
- Le bouclage des comptes 2011 n'est en fait pas définitif si nous tenons compte du décompte final de la péréquation et de la facture sociale qui aura lieu cet automne. Ce n'est qu'à ce moment-là que nous saurons si nous devons verser un complément ou si nous allons recevoir un montant en retour sur les acomptes versés pour l'année 2011.

Pour conclure, la Municipalité tient à remercier Mme Dominique Bory, Boursière, pour son excellent travail et la bonne tenue des comptes communaux.

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Communal de Givrins :

vu le préavis No 15/2012 relatif à la reddition des comptes 2011,

ouï le rapport de la Commission de gestion,

attendu que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

décide

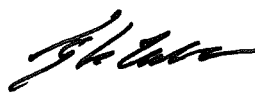
1. d'approuver les comptes et le bilan tels que présentés,
2. de donner décharge au Conseil municipal ainsi qu'à la Boursière pour les comptes et la gestion de l'année écoulée.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité le 21 mai 2012 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire


Philippe Zuberbühler




Anne-Marie Dick

Annexes : Bilan - Comptes 2011
Rapport de gestion 2011/Municipalité
Rapport de gestion 2011/La Colline
Rapport SDIS GGT 2011